



Date de mise en ligne : 18 décembre 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du **10 DEC. 2025**

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00122** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur PAIUL ALEXANDRU
57 Rue Ernest Renan
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Edification et réfection de murs de clôture

Sur un terrain sis 57 RUE ERNEST RENAN
Cadastré AH292

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

10 DEC. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 25 00122 du
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que

a été affichée en Mairie du au

L'Appariteur,